

## GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué

Communiqué

www.economie.gouv.fr

Paris, le 25 février2019 N°605

## Gérald DARMANIN présente les résultats de la douane pour l'année 2018

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a présenté ce matin, lors d'un déplacement au bureau de dédouanement postal de Chilly-Mazarin, les résultats de la douane pour l'année 2018. Cette présentation a eu lieu en présence de Rodolphe GINTZ, Directeur général des Douanes et Droits indirects, de Yannick IMBERT, Préfet et Directeur des affaires publiques du groupe La Poste et Jean-Paul FORCEVILLE, Directeur des affaires européennes du groupe La Poste. Le Ministre de l'Action et des Comptes publics a tenu à remercier particulièrement de sa présence Philippe COY, Président de la Confédération des buralistes.

Leur Ministre de tutelle a salué les résultats remarquables des 17 000 douanières et douaniers dans les nombreuses missions de lutte contre la fraude et d'accompagnement du commerce international qui leur sont confiées. Il s'est notamment déclaré très satisfait des résultats enregistrés contre les trafics de tabacs, dont il avait fait une priorité pour la douane pour l'année 2018, mais aussi dans les autres domaines de la lutte contre la fraude :

- 16 171 infractions ont été relevées en matière de tabac (+ 15,1 %) et 241,1 t de tabacs saisis (+1,2 %);
- 97,4 t de stupéfiants ont été saisis sur le territoire national et en haute mer (+ 47,3 %) dont 12,2 t de cocaïne (+ 32,6 %) et 63,9 t de cannabis (+ 38,6 %);
- s'ajoutent 49,1 t de drogues saisies à l'étranger sur renseignement de la douane française (+ 45,3 %), dont 16,1 t de cocaïne (+ 6,5 %) et 33 t de cannabis (+ 77,4 %);
- 1 363 armes à feu saisies (+ 42,3 %);

Gérald DARMANIN a également souligné la qualité du travail de la douane, qui accomplit son rôle de protection du territoire national et ses missions fiscales tout en apportant soutien et conseil aux entreprises réalisant des opérations d'import/export :

- le délai moyen d'immobilisation des marchandises est désormais de 2mn32 s contre 13 mn en 2004 ;
- 1 673 entreprises labellisées Opérateur économique agréé (+ 5,6 %, 2ème rang européen);
- 2 412 entreprises ont été conseillées gratuitement ;
- un taux de satisfaction de 85 % des usagers de la douane.

La douane a ainsi permis à la France de conserver la première place du classement *Doing Business* de la Banque mondiale dans la catégorie « commerce transfrontalier ». Enfin, la douane a perçu 84 milliards d'euros de droits et de taxes en 2018 (+ 5,7 %), avec un coût de perception en baisse continue, s'établissant à 39 centimes pour 100 euros collectés.





Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a déclaré : « En 2018, j'ai demandé aux douaniers de s'atteler en priorité à la lutte contre le tabac illicite. Nous devons cet engagement à la santé des Français ainsi qu'aux buralistes qui constituent le seul réseau légal de distribution du tabac en France. Les résultats de cette année en la matière sont très encourageants, avec une forte hausse des saisies et des amendes pour le trafic de petites quantités.

Par ailleurs, à la demande du Premier ministre, j'ai conduit le travail de préparation de la douane française à tous les scénarios du Brexit, qui s'est traduit par un renforcement des moyens humains et techniques mis à la disposition des opérateurs du commerce international. Je tiens à saluer l'engagement dont l'ensemble des douanières et des douaniers ont fait preuve au cours de l'année 2018. Je sais pouvoir compter pleinement sur eux pour relever les défis de 2019. »

L'intégralité du document de présentation des résultats 2018 de la douane est consultable en ligne : <a href="https://www.douane.gouv.fr">www.douane.gouv.fr</a>

## **Contact presse**:

Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

